

# La Poste Echos

Courrier – Colis –  
Distribution – Tri - Acheminement



N° 2 - Février 2010

## Mobilisé (e) s pour notre avenir !

A l'instar de nombreuses luttes, Paris 15, Paris 20, Carquefou, Nice Thiers, Marseille, DOTC 62 ..., faisons reculer La Poste, refusons la dégradation de nos conditions de travail et de vie. Exigeons les emplois nécessaires pour assurer le service public avec de bonnes conditions de travail.

### L'emploi est la clef !

La Poste annonce pour cette année 7.900 suppressions d'emplois au courrier pour 2010 et veut embaucher à temps partiel des seniors non retraités pour assurer la flexibilité de ses organisations. Nous, nous exigeons des emplois pour améliorer la qualité de service, pour combattre la sécabilité et l'augmentation des cadences, pour donner du travail à des milliers de chômeurs.

### Des salaires décents pour tous !

- 1 % d'augmentation en 2010 ! Voilà la reconnaissance de La Poste et de l'Etat. La CGT revendique un SMIC à 1.600 Euros suivi d'un repyramidage de toutes les grilles salariales à minima de 1920, 2.240, 2.560, ... suivant les différents niveaux de qualification.
- de meilleurs salaires signifient vivre mieux, relancer la consommation, assurer des cotisations sociales pour la protection sociale.
- la retraite à 60 ans est un droit à faire respecter.
- la CGT revendique : une retraite à taux plein, sans décote et à 75 % du dernier traitement. Aucune retraite ne devrait être inférieure à 1.600 Euros par mois,
- le service actif doit être garanti avec les conditions qui permettent son application et le départ dès 55 ans,
- la pénibilité doit être prise en compte pour des départs anticipés, dans les meilleures conditions, la CGT propose un trimestre supplémentaire validé pour une année de travail,
- l'argent existe : les profits boursiers et spéculatifs sont de nouveau à la hausse, 100 patrons concentrent l'essentiel des richesses du CAC 40.

La CGT propose : la suppression des exonérations patronales pour les cotisations sociales, taxer les revenus financiers, moduler les cotisations patronales en fonction de l'évolution des salaires, élargir l'assiette de cotisations sociales aux stocks options et primes identiques.

Cette année, gouvernement, patronat, Poste comprise, veulent faire payer la note de la crise aux postiers pour faire encore plus (+) de profits.

### Des choix de société se déterminent maintenant

- soit l'on donne du travail à des millions de chômeurs **au lieu** de contraindre les salariés à travailler au delà de 60 ans,
- soit l'ont augmente significativement les salaires **ou** l'on appauvrit tout le monde,
- soit l'on créé des emplois pour assurer toutes les missions de service public en améliorant les conditions de travail **ou** l'on s'inscrit dans une spirale du déclin.

**La CGT appelle les personnels à se faire respecter et à décider partout  
l'expression des revendications sous toutes les formes d'action.**

**Faisons converger nos luttes par une mobilisation dans le cadre de  
l'action nationale unitaire interprofessionnelle du 23 mars**

**Ensemble en grève, en manifestations pour l'emploi, les  
salaires, la retraite et les services publics**

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications **CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D

<http://www.cgt-fapt.fr> - e-mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

Le bulletin aux salariés

# Halte à la sécabilité au Courrier

Pour des raisons de profit, d'économies et de réductions des coûts La Poste tente d'imposer encore plus de semaines de sécabilité. Différentes réalités existent : ici 12 semaines, ici 13 semaines, ici 15 semaines. Pire encore, elle annonce qu'elle peut aller encore plus loin sur les semaines de sécabilité.

Là où Facteur d'Avenir est en place La Poste propose pour les vacances d'été : le renoncement des jours RTT, de ne poser que 2 semaines maxi de CA le reste serait pris après la mise en place de Facteur d'Avenir avec la sécabilité, la création de tournées sécables, les lundis bleus.

Facteur d'avenir signifie la multiplication des semaines sécables et des doubles tournées à distribuer et parfois même des semaines blanches (deux tournées à distribuer par jour).

Par ce biais, c'est bien l'annualisation du temps de travail qui est mis en place par La Poste. Paradoxalement le bilan de la Médecine de Prévention Professionnelle présenté lors du CCHSCT du 28 janvier 2010 fait apparaître une alerte des médecins de prévention sur Facteur d'Avenir. Nous citons : «Cependant deux points demandent une vigilance : le fonctionnement des collectifs de travail et la charge de travail (augmentation des travaux extérieurs, la sécabilité, l'espacement des jours de repos)». **Des pétitions, des luttes sont en cours avec la CGT, voire unitaires, pour exiger le retrait des semaines de sécabilité et l'embauche de personnels.**

## Prime facteurs d'avenir

Beaucoup de facteurs viennent d'être avisés du montant de la prime Facteur d'Avenir pour 2009. Cette prime pour la majorité nie le professionnalisme fait par l'ensemble des facteurs.

**Les critères de cette prime sont purement et simplement scandaleux**, car il n'est pas bon d'être malade, ex : un facteur ayant eu 30 jours de CM (appendicite), sa prime ne sera que de 230 €uros au lieu de 450 € théorique, **chercher l'erreur !!! C'est bien de la globalité de la prime que les facteurs ont besoin et sans restrictions et conditions.**

## La CGT continue d'exiger l'octroi complet de la prime sans condition

Le monde de la distribution est de plus en plus automatisé. La part des travaux intérieurs va encore décroître du fait de la performance des machines. A terme les facteurs vont voir leur temps de travail extérieur considérablement augmenter : aujourd'hui en moyenne environ 3 h 30 à 4 h 00, demain 4 h 30 à 5 h 00 voire plus. Nous savons que ce sont les travaux extérieurs qui sont les plus pénibles.

En juin 2008, La Poste avait promis des négociations sur les normes et cadences : **promesse non tenue**. Le 16 septembre 2009 elle proposait l'ouverture de négociations sur 5 thèmes dont l'organisation et vie au travail. Aujourd'hui aucune date n'est proposée, **Et pourtant il y a urgence sur ce dossier.**

Par ailleurs, le gouvernement s'apprête à réformer les retraites. Pour la distribution il est urgent de faire reconnaître la pénibilité avec l'obtention d'un trimestre supplémentaire par année de distribution. Ce n'est pas d'allongement d'années de travail que les facteurs ont besoin mais au contraire de pouvoir partir en retraite .à partir de 55 ans et sans décote, en bonne santé.

**Tous ensemble débattons et décidons d'une action contre les semaines de sécabilité, de l'amélioration de nos conditions de travail et des emplois nécessaires.**

**Nous sommes maître de notre destin, ne laissons pas La Poste décider à notre place.**

**Intempéries : exigeons  
notre dû, combattons  
l'injustice. Pas de retrait de  
CA, ni de RTT !**

Sécurité : les salariés travaillent pour gagner leur vie non pour mettre leur santé en danger.

La CGT et les personnels exigent à tous les niveaux l'ouverture immédiate de négociations.

# Coliposte : bilan 2009 et perspectives 2010

Malgré les annonces catastrophiques de Coliposte, le bilan 2009 présenté à la CDSP nationale du 16 février 2010, est :

Une augmentation de 8,9 % du Colissimo (produit à valeur ajoutée et dont le prix de vente a été augmenté durant l'année). Une Chute du Coliéco atténuée sur les 2 derniers mois, avec la reprise chez Adrexo des clients : Yves Rocher et Damart. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive le record est tombé, durant la période, avec un pic d'activité le 15 décembre de 1.387.000 colissimos traités. Une qualité de service en progression, un bon travail sur l'international ... des paramètres qui font dire à la direction que la réduction des coûts permet la satisfaction des clients et permet d'espérer un bon avenir pour 2010.

## **Mais, qu'en est-il pour le personnel réellement**

**Des conditions de travail qui continuent de s'aggraver dans les services, le stress, la pression managériale, le manque d'emplois ... font que pour la 3<sup>o</sup> année consécutive le taux d'absentéisme et le nombre de jours d'arrêt de travail sont en hausse continue.**

Seulement 82 % du personnel a perçu le challenge de fin d'année. Quand on connaît les conditions iniques de son attribution, l'agent contraint par la maladie à un arrêt de travail est doublement pénalisé par la perte du challenge et par un salaire déjà insuffisant.

Pour 2010, Coliposte, maintient sa politique de rigueur et de rentabilité en augmentant les objectifs de qualité de service. Elle met la pression, au moyen de ses différents plans en cours.

Pour les ACP, avec le plan livraison, dont les 1.000 promotions annoncées ne seront effectives qu'au milieu 2011. Promotion au rabais, où on demande au personnel toujours plus d'efforts et de travail en échange d'un grade qui est loin de répondre à la revendication du II.1, grade de base.

Pour les PFC, les audits révèlent que 6, voire 7 sur les 16 sites seulement pourraient obtenir la labellisation. Le principal obstacle étant le refus des réorganisations imposées pour réduire la masse salariale.

### **Chronopost, du jamais vu !**

Elections CHS CT : la CGT s'implante sur 8 agences supplémentaires. La CGT est présente sur 13 sites sur 16, au total 15 élus supplémentaires ont été obtenus dont 4 pour le collège cadres.

C'est une nouvelle fois une reconnaissance de la CGT et de l'activité de ses militants reconnus pour leur travail de proximité, leur efficacité.

Reconnaissance obtenue dans une filiale de La Poste où la direction pratique la discrimination syndicale et la répression.

A n'en pas douter, ces élus supplémentaires, seront des points d'appui et de mobilisation pour les luttes et les négociations à venir.

A aucun moment, Coliposte n'a remis en cause sa stratégie sur l'emploi avec notamment la sous-traitance et l'intérim, pour plus de rentabilité, au lieu de renforcer les positions de travail, de créer des volants de remplacement permettant d'améliorer les conditions de travail.

**C'est bien, tous ensemble, dans chaque service et au plus près du terrain que chacun doit peser pour imposer une autre politique à Coliposte qui prenne en compte :**

- l'emploi nécessaire pour écouler le trafic, des organisations de travail négociées en toute transparence qui prennent en compte la vie professionnelle et la vie privée ...
- les conditions de travail débattues lors des instances réglementaires, tels que les CHS CT, avec le respect des règles et le respect du dialogue social, la prise en compte de la pénibilité ...,
- la reconnaissance du travail fourni par un salaire fixe et non aléatoire qui réponde au besoin du pouvoir d'achat ...

**La CGT vous propose de vous réunir, de décider l'action pour obtenir la satisfaction des revendications.**

# Par l'action changeons ensemble CQC !

On nous avait vanté les projets maison Cap Qualité Courrier, son pendant à la distribution Facteur d'Avenir et sa déclinaison managériale avec «Encadrants» comme le fin du fin de la modernisation et des conditions de travail. L'industrialisation des flux, les matériels derniers cris et la professionnalisation des personnels étaient présentés comme l'essor d'une nouvelle ère du traitement du courrier à La Poste, au moment où s'engageait le chantier Vaugirard sur la pénibilité.

Qu'en est-il réellement à mi-parcours ? Quel est le vécu de ceux qui vivent aujourd'hui ces transformations ? Ont-ils véritablement gagné au change ?

Que l'on soit dans un Centre de Traitement du Courrier en «descente de charge » ou sur une Plate forme de Préparation et Distribution de Courrier en «montée en charge» ou bien encore une Plate forme Industrielle de Courrier flambant neuve en rodage, en aurait-on vraiment fini avec la pénibilité ou bien n'aurait-elle pas pris d'autres visages ?

La mécanisation aidant et les matériels de tri évoluant, la manutention devait devenir marginale, les Troubles Musculo Squelettiques un mauvais souvenir. Les derniers rapports de la médecine de prévention démontrent le contraire.

Si les machines modernes trient plus vite, les décasseurs sont-ils pour autant pourvu de bras ou de jambes supplémentaires ? L'augmentation des cadences induites par cette robotisation augmente au contraire la »fatigabilité ». Ce n'est pas non plus une tâche des plus épanouissantes. Comment trouver encore du sens à un travail aussi mécanique ?

## **NON, CQC n'a pas éradiqué la pénibilité au travail !**

Tout ce qui devait concourir à reléguer la pénibilité aux oubliettes, l'accroît et l'entretient, il est plus que jamais urgent que La Poste se décide à faire face à ses responsabilités en terme de **santé au travail** et rouvre les négociations sur ce chantier mais...

Il est impératif que les personnels concernés se mobilisent pour faire peser la balance du bon côté !

D'ores et déjà, l'annonce du 23 mars doit nous conduire à prendre toutes les dispositions pour assurer la participation massive des personnels.

Mais sans attendre, dans chaque services organisons la mobilisation et l'action la plus unitaire possible pour avancer sur :

- la mécanisation doit conduire à l'amélioration des conditions de vie et de travail,
- la création d'emplois stables et bien rémunérés,
- la retraite et la prise en compte de la pénibilité, par l'attribution d'un trimestre supplémentaire par année de travail,
- la promotion pour tous,
- l'augmentation des salaires et des primes.

## **Médiapost Vitrolles – une lutte gagnante !**

Médiapost, filiale de La Poste, refuse l'amélioration des rémunérations, des conditions de travail, les salariés et la CGT les y ont contraints.

Avant de céder cette direction a refusé les négociations et même tenter de faire déménager le trafic, les salariés avec la CGT n'ont pas laissé faire et ont imposé l'ouverture de négociations.

### **Les médiapostiers ont obtenu entre autres :**

- le paiement d'heures supplémentaires, le paiement de tous les kilomètres, 10 emplois dont des transformations à temps complet,
- le respect des jours et horaires de travail,
- une salle de repos et en cours une convention d'adhésion au RIE de La Poste.

## **Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Facultatif :  (perso) .....  (profes.) .....

Grade/ Classification : ..... Métier : .....

Service/Bureau (nom et adresse) : .....

